



Industries de Défense, défense de l'Industrie

A l'heure où doivent se prendre des décisions importantes concernant les investissements de Défense, les industriels du secteur souhaitent sensibiliser les pouvoirs publics aux enjeux qui engagent l'avenir d'une industrie de souveraineté. Ils désirent montrer qu'en tant que créateurs de richesse et d'emplois industriels à forte valeur ajoutée, ils participent au redressement productif et font par conséquent davantage partie de la solution que du problème. Ils veulent enfin que ne soient pas sous-estimés les impacts sociaux et industriels d'éventuelles réductions de ces investissements.

Industrie de Défense, défense de la croissance

La décision, prise par l'Etat dans les années 1950, de donner à la France les moyens d'assurer sa Défense, puis la cohérence et la constance des efforts conduits jusque dans les années 1990, ont permis la constitution d'une base industrielle de premier plan. Grâce aux investissements de Défense, de nombreuses filières technologiques de très haut niveau ont été créées, qui n'auraient pas vu le jour sous le seul effet du marché.

Cet héritage est précieux. Par ses budgets d'investissement, la Défense est aujourd'hui pour l'Etat l'un des leviers les plus efficaces pour mettre en œuvre une politique industrielle structurée et ambitieuse. Avec un chiffre d'affaires de 17,5 milliards d'euros, l'industrie de Défense est le troisième secteur industriel en France. Elle représente aujourd'hui 165 000 emplois, et fait vivre plusieurs milliers d'ETI/PME-PMI équipementiers et sous-traitants répartis sur tout le territoire. Il s'agit de l'un des rares secteurs industriels qui assure un niveau élevé de production en France, où il contribue au développement des technologies les plus avancées, crée l'essentiel de sa valeur ajoutée et réalise de l'ordre de 90% de ses achats, générant ainsi d'importantes recettes fiscales.

Face à la baisse structurelle des budgets Défense en Europe depuis 20 ans et à l'émergence de nouveaux concurrents internationaux, ces entreprises se sont profondément restructurées et modernisées : plans de transformation, réduction des coûts de production, rationalisation des portefeuilles de produits, développement à l'export, recherche de synergies défense/civil, dynamique d'intégration européenne... L'industrie de Défense française est aujourd'hui une industrie en mouvement, tournée vers l'avenir et hautement compétitive, comme l'illustre le solde fortement excédentaire de sa balance commerciale, positif de 2,7 milliards d'euros en 2012¹.

Pour autant, cette dynamique de performance, facteur de croissance et gage de réduction des dépendances à l'Etat, est fragile. A l'instar de nos concurrents étrangers, notre industrie repose largement sur un socle d'investissements nationaux, sans lesquels elle serait incapable d'amortir les très lourdes charges de Recherche et de Développement (R&D) et donc d'assurer la viabilité économique de ses programmes et de ses sites. Ces investissements doivent être maintenus. Il en va de l'avenir du secteur.

¹ Pour mémoire: le solde commercial global de la France en 2011 était déficitaire de 70,1 Md€

Industrie de Défense, défense de l'emploi

Cette industrie représente 165 000 emplois à forte valeur ajoutée qui, comme la plupart de ses emplois induits², sont par nature peu délocalisables.

Réduire les investissements sur les grands programmes militaires pourrait entraîner la suppression de plusieurs dizaines de milliers d'emplois, conduire à la disparition de nombreuses entreprises sous-traitantes vulnérables, car trop dépendantes, et à la perte de compétences clefs chez certains équipementiers.

De manière tout aussi importante, l'industrie française se doit de continuer à attirer les talents qui feront ses succès futurs. Elle doit être capable de les retenir en France, alors que la concurrence mondiale se joue aussi sur le marché des compétences. Dans ce domaine, notre industrie joue un rôle particulier, du fait de son haut niveau technologique et des efforts qu'elle mène en lien avec les lycées techniques, les universités, les grandes écoles. C'est ainsi que les groupes de Défense occupent les premières places du classement des entreprises préférées des étudiants³. Chaque année, nos sociétés embauchent environ 5 000 jeunes diplômés et ouvrent leurs portes à 4 500 contrats d'apprentissage.

Industrie de Défense, défense des exportations françaises

Dans un contexte de baisse structurelle des crédits et d'augmentation de la concurrence, l'export est au cœur de la stratégie de l'industrie de Défense française. Les entreprises du secteur se tournent vers l'international avec dynamisme. Elles adaptent leurs modèles économiques à ce nouveau défi et comptent de très nombreux succès, qui les placent aux premiers rangs mondiaux.

Aujourd'hui, l'exportation représente de 30 à 40% de l'activité de l'industrie de Défense et apporte un solde commercial positif : +2,7 milliards d'euros en 2012 ; +2,6 milliards d'euros en 2011 ; +2,4 milliards d'euros en 2010. Nos industries ont contribué à hauteur de 6,5 milliards d'euros aux exportations françaises en 2011 et près de 5 milliards d'euros en 2012.

Pour autant, la commande publique reste un levier indispensable aux exportations. La production des équipements répondant aux besoins des armées est essentielle à la viabilité économique de programmes ayant nécessité de lourds investissements industriels. De plus, équiper l'armée française, qui dispose de matériels et systèmes parmi les plus performants au monde et qui démontre régulièrement leurs qualités en opérations extérieures, reste pour les Etats clients un gage de crédibilité renforcée et donc un avantage compétitif important (« *label France* », « *combat proven* »). En retour, ces exportations bénéficient à l'activité des sites industriels et des bureaux d'études en France.

Cette dynamique de fertilisation croisée entre le national et l'international est un levier de croissance important. Elle réduit les dépendances des industriels vis-à-vis de l'Etat et contribue au redressement de notre balance commerciale. Elle doit être non seulement préservée, mais aussi accompagnée par un soutien de nos matériels et systèmes à l'international et par une politique d'acquisition qui prenne davantage en compte les contraintes liées à l'export.

Industrie de Défense, défense de l'avenir

La compétitivité économique et le positionnement stratégique de nos industries sont directement liés à la maîtrise de technologies et au développement de l'innovation.

L'industrie de Défense nationale produit des équipements qui témoignent de sa supériorité technologique : sous-marins nucléaires, lanceurs stratégiques, missiles de frappe dans la profondeur, Rafale, radars de défense aérienne, satellites de télécommunication ou d'observation, systèmes d'artillerie, hélicoptères militaires,... – tous permettent à la France de faire partie d'un club restreint de puissances de premier rang à l'échelle mondiale. Pourtant, les matériels en service aujourd'hui sont le résultat des investissements en Recherche & Technologie (R&T) de la fin des années 1980 et du début des années 1990. Depuis lors, le budget R&T vers l'industrie de Défense a chuté de 60% en euros constants, au point d'atteindre aujourd'hui un niveau critique. La pérennité de notre industrie repose à la fois sur le maintien d'un haut niveau de R&T et sur un flux de développement et de production permettant de préserver notre qualité industrielle et nos savoir-faire. Si l'effort n'est pas maintenu, le risque est sérieux non seulement de perte de notre niveau d'excellence, mais plus gravement de décrochage technologique irréversible dans un certain nombre de domaines.

² Selon le rapport Gallois du 5 nov 2012 sur la compétitivité, chaque emploi industriel génère 3 à 4 emplois hors industrie.

³ Etude TNS-SOFRES – Octobre 2012

Ce risque est préoccupant. D'abord, parce que les industriels doivent désormais s'adapter à des contrats export imposant des transferts de technologies. Cette contrainte impose à l'industrie française de maintenir en permanence une avance sans laquelle elle serait incapable de résister à la poussée concurrente des pays émergents. Ensuite, parce que l'industrie de Défense est très souvent une industrie duale ; l'utilisation des technologies qu'elle développe déborde largement du cadre de la Défense, comme l'ont bien compris ses grands concurrents tels que Boeing, qui tirent profit depuis longtemps de cet effet de levier. Ainsi, compte tenu des synergies entre activités civiles et de Défense, la réduction de la R&D de Défense pourrait faire basculer l'ensemble de la filière concernée en deçà du seuil critique qui lui permet de se développer également sur les marchés civils. Enfin, l'industrie de Défense est une locomotive pour la Recherche française. Elle représente une part non négligeable de l'activité des grands centres de recherche (CEA, CNRS,...). Elle est un acteur majeur de nombreux pôles de compétitivité et elle soutient activement les travaux des universités.

La préparation de l'avenir passe aussi par le maintien de compétences stratégiques critiques, celles dont le défaut placerait le pays en situation de dépendance difficilement conciliable avec nos responsabilités internationales. Ce risque ne concerne pas seulement les compétences, mais aussi les technologies et les moyens de conception, de production et de soutien, qui contribuent à l'autonomie de décision, à la liberté d'action et à la sécurité d'approvisionnement. La Cour des Comptes a étudié ce phénomène en 2009 « *au confluent de la question budgétaire et de l'enjeu de souveraineté* ». Cette mission impose à l'industrie de Défense française des efforts particuliers, dans des domaines où les compétences se bâtissent très lentement, se perdent très rapidement et sont presque impossibles à récupérer. Cette question doit faire l'objet d'une attention particulière, certaines technologies n'étant plus désormais maîtrisées que par un très petit nombre de spécialistes.

Industrie de Défense, défense des PME-PMI et des territoires

Les industries de Défense sont enracinées dans les territoires qu'elles occupent et sont les principaux employeurs dans de nombreux bassins d'emploi. Pour un certain nombre de villes moyennes, elles représentent une part significative de l'activité industrielle.

	Ventilation des effectifs industriels Défense	Poids dans les effectifs industriels totaux
Ile de France	28%	12%
Provence Alpes Côte d'Azur	15%	20%
Bretagne	9%	10%
Centre	9%	10%
Aquitaine	8%	11%
Pays de Loire	6%	4%
Midi Pyrénées	6%	7%
Basse Normandie	4%	9%

Autour des donneurs d'ordre que sont les grands groupes, les investissements de Défense ont contribué à la constitution de filières industrielles d'excellence, dans lesquelles s'inscrit un vaste tissu de PME/PMI/ETI, sous-traitants et fournisseurs. Ces filières assurent l'activité d'écosystèmes locaux au sein desquels s'est structurée la vie économique. Ces réseaux de PME-PMI et ces bassins d'emploi sont d'autant plus fragiles qu'ils sont parfois quasi exclusivement spécialisés dans ce secteur et sont donc particulièrement exposés à toute variation des investissements.

Industrie de Défense, défense des intérêts français dans une dynamique européenne

La période actuelle est marquée par une forte baisse des budgets de Défense en Europe et par une concurrence internationale qui s'intensifie, par le bas, avec l'offre « low cost » des pays émergents, et par le haut, avec un renforcement de la présence des industries américaines confrontées à la baisse du budget du Pentagone. Au-delà du traitement des situations conjoncturelles, une poursuite de l'intégration de l'industrie européenne et de la coopération sur les programmes est inéluctable.

Dans ce contexte, l'industrie française ne doit pas être affaiblie, sous peine de créer un frein à ce mouvement européen, dont la France est aujourd'hui le principal moteur, et surtout de le voir se faire aux dépens des intérêts de notre pays. Seuls des acteurs industriels forts permettront à la France de conserver sa place dans le mouvement qui se dessine et de préserver à l'avenir ses emplois et ses sites.